

**Bulletin
Municipal
d'Informations**



Entzheim Info

JUILLET 2022



Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 31 mars dernier le budget 2022 de la commune d'Entzheim.

A noter que la commune a terminé en 2021 de rembourser l'emprunt qui avait été souscrit pour la construction de l'Escale et des locaux associatifs attenants. L'endettement de la commune est nul en ce début d'exercice 2022 et les taux d'imposition communaux des taxes locales restent inchangés malgré un rythme soutenu des investissements.

Le budget 2022 d'investissement se répartit entre l'achèvement d'importantes opérations d'équipement et le démarrage de nouveaux projets. Le montant total des dépenses d'équipement s'élève à 3 525 995,70 € en incluant les restes à réaliser de 2021.

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

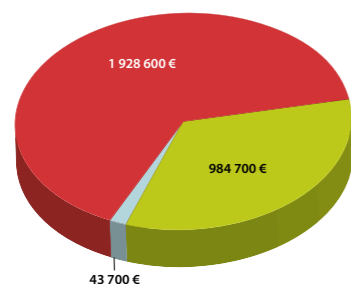
- une somme de 700 000 € est réservée pour la restructuration de l'ancien dépôt d'incendie qui sera destiné à recevoir une nouvelle salle de réunion et une extension du club-house de l'association Entzheim Tennis Club
- une provision de 514 000 € figure au budget pour les travaux d'aménagement du parvis et du carrefour de la mairie
- un montant de 374 000 € est prévu en 2022 pour l'achat de terrains dont une somme de 230 000 € servira à l'acquisition de l'emprise foncière pour le pôle enfance
- une enveloppe de 161 000 € servira à réaliser une nouvelle tranche de travaux d'éclairage public
- des crédits d'étude de l'ordre de 78 000 € sont affectés pour le pôle enfance rue du Tramway et la résidence seniors sur le site de la cour Saint Denis.

Le montant total du budget primitif 2022 de la commune d'Entzheim, toutes sections confondues, s'établit à 7 300 009,03 €.

La grande nouveauté est la création d'un budget annexe consacré au projet de résidence seniors qui permettra à la commune d'individualiser la gestion de ce service. Pour cette première année, ce budget annexe s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à 44 000 € pour payer les frais d'études et de concours qui permettront de lancer le projet.

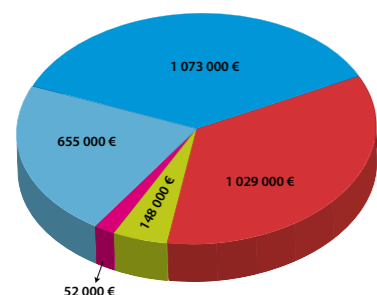
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 2 957 000 €



Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de l'Eurométropole...)
- Dotations, participations, remboursements (dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...)

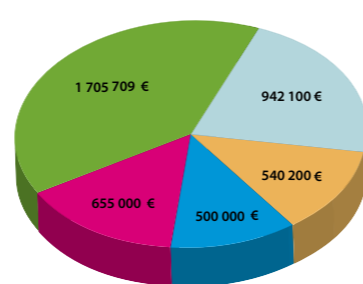


Dépenses

- Charges à caractère général (énergies, petites fournitures, espaces verts...)
- Frais de personnel (traitements du personnel, cotisations...)
- Autres charges de gestion courante (subventions versées, traitement des élus...)
- Charges financières et exceptionnelles, dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)

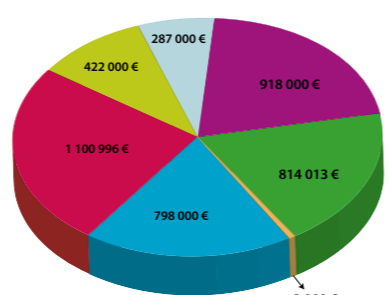
Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 4 343 009 €



Recettes

- Recettes d'équipements (subventions d'investissement versées à la commune...)
- Recettes financières (TVA reversée...)
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement dégagé)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves)



Dépenses

- Dépenses financières (échéances emprunt, réserves...)
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris ancien dépôt d'incendie, Envol, foot, tennis et pétanque), aires de jeux et jardins familiaux
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts), acquisitions foncières
- Travaux sur bâtiments et terrains communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant
- Extension et amélioration de l'école élémentaire
- Déficit d'investissement 2021 reporté en 2022

LE MOT DU MAIRE

Aujourd'hui, prendre du recul pour écrire un édito ne m'incite pas à l'optimisme. En effet, le contexte international peut nous inquiéter avec un conflit en Ukraine dont les conséquences débordent au niveau européen et même mondial. Se rajoutent une pandémie qui ne veut pas s'éteindre et qui nous revient par le Portugal ainsi que les manifestations de la dégradation du climat avec une canicule précoce qui n'impacte pas seulement les personnes fragiles.

Pour la rédaction de cet éditorial, j'avais pourtant pris la ferme résolution d'être optimiste et c'est au niveau de notre commune que j'ai trouvé des sujets plus réjouissants et ils sont même nombreux.

Je veux tout d'abord citer l'inauguration de notre école élémentaire qui a été l'occasion de partager avec de nombreux habitants et invités la qualité de cet ensemble scolaire réalisé en 18 mois pendant la période de Covid.

Les discussions autour des projets en cours dont le nouveau pôle enfance ont été très constructives et le Conseil Municipal a pu, avant la période des congés, approuver l'étude de faisabilité de ce projet dont la première phase consiste en la construction d'une nouvelle école maternelle.

Sur le plan culturel, nous avons, après deux annulations successives, pu enfin concrétiser notre projet « L'Escale dans les nuages ». Le succès de cette manifestation est très encourageant et a montré l'importance que peut prendre le spectacle vivant pour nos jeunes. Le partage des émotions était intense et a marqué le public venu en nombre.

Je me réjouis tout particulièrement de l'accord que nous avons pu mettre en place avec les agriculteurs pour une ZNT (Zone de Non Traitement) à proximité des habitations et des jardins. C'est une première qui démontre que l'échange et la discussion peuvent apporter des progrès significatifs dans la qualité de vie des habitants.

Une autre preuve de bonne volonté a été la mobilisation de nombreux bénévoles sous l'initiative de nos paroisses et de l'association SAMARIE pour accompagner et même structurer l'accueil des réfugiés ukrainiens sur notre commune. Les réponses apportées aux besoins de plus de 200 personnes dans la difficulté ont montré une grande maturité des intervenants dans la gestion des aides. La création d'une épicerie sociale n'est qu'un élément parmi les nombreuses actions de solidarité toujours en cours.

Tous ces éléments sont encourageants pour nous projeter dans l'avenir pour notre communauté. Les discussions autour de la future résidence seniors rendent le projet de plus en plus concret.

S'il fallait encore d'autres preuves qu'il est possible d'envisager l'avenir avec confiance, le nombre de mariages célébrés depuis le début d'année s'élève déjà à 8, à comparer avec les 10 mariages de l'année 2021.

La force de notre collectivité réside principalement au niveau local et nous voulons continuer à progresser malgré, comme je l'ai mentionné en tout début d'édito, un contexte global dégradé. Je n'attends rien des récentes élections pour changer cette ambiance, c'est à nous d'être dans l'action pour réaliser nos projets.

Je vous souhaite un bel été!



Votre Maire Jean HUMANN

INAUGURATION DE L'ECOLE ELÉMENTAIRE



Fresque réalisée par les élèves de l'école

Extraits du discours prononcé par le Maire Jean Humann lors de la cérémonie officielle d'inauguration de l'école élémentaire le samedi 21 mai 2022.

« La dernière inauguration à Entzheim a eu lieu en 2019, et qui aurait pu imaginer tout ce qui s'est passé depuis jusqu'à aujourd'hui. Notre collectivité a continué à fonctionner, malgré la crise sanitaire. Et nos différents projets ont progressé malgré les aléas qui ont accompagné la pandémie.

Sur l'historique de la décision :

La réflexion globale autour d'un futur pôle enfance a été engagée par notre équipe municipale dès le début du précédent mandat.

Puis nous est apparue la nécessité de répondre à une urgence qui était la capacité de l'école élémentaire à absorber dans de bonnes conditions une augmentation sensible du nombre d'élèves.

Nous avons voulu répondre à cette urgence en préservant les possibilités de réalisation d'un futur projet d'ensemble, notamment la construction d'une nouvelle école maternelle, qui sera probablement une des composantes principales de la prochaine étape qui sera soumise à l'avis du Conseil Municipal.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les collègues du Conseil pour le climat de confiance dans lequel s'est construit ce projet.

Notre réponse, le bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui, est un ensemble mixte, avec la création de surfaces nouvelles et la rénovation de l'existant. Les deux facteurs principaux qui ont pesé pour cette solution ont été :

- le foncier disponible à proximité du bâtiment existant, où se situe la nouvelle entrée, côté Est ;
- la structure du bâtiment existant, constitué de salles bien proportionnées et dont les volumes ont pu être conservés.

L'inconvénient de cette solution par contre résidait dans le fait de travailler en site occupé, c'est-à-dire un chantier d'ampleur avec une école qui fonctionne à proximité immédiate. Un autre objectif était d'éviter des locaux modulaires provisoires.



Gros œuvre : coffrage des murs de l'extension - 08/10/2020



Gros œuvre : réalisation de la dalle haute de l'extension - 14/10/2020



Achèvement du bardage de l'extension du périscolaire - 30/11/2020



Démolition dans la partie rénovée - 30/10/2020



Incorporations électriques dans la future bibliothèque - 17/03/2021



Gros œuvre : réalisation du Préau - 30/07/2021



Pose de l'isolation thermique par l'extérieur - 13/10/2021



La rénovation de l'école a été l'occasion de créer un nouvel abri à vélo sur mesure pour remplacer les éléments préfabriqués abîmés

Cela a été surtout possible grâce à la compréhension de l'équipe enseignante qui a dû s'adapter à des déménagements de salle à plusieurs reprises et à une partie inévitable de nuisances liées aux travaux, qu'il a fallu gérer.

Je voudrais ici réitérer mes remerciements à toute l'équipe du directeur de l'école élémentaire Florent Klein pour leur compréhension.

L'autre défi de ce type de projet mixte (rénovation / création de surfaces) était de trouver une cohérence architecturale pour des bâtiments rénovés et neufs côte à côte. Cet objectif me semble atteint, grâce au projet de Sylvie Meaude de l'agence Tand'M Architectes, qui a su créer cette unité architecturale. Il se dégage vraiment l'impression d'un bâtiment unique entièrement neuf. Cette unité était l'un des principaux critères de sélection du concours de maîtrise d'œuvre.

Les caractéristiques du projet se résument à :

- la création de 365 m² de surfaces neuves,
- la rénovation et la restructuration des anciennes salles, sur 744 m²,

Soit une surface totale de 1 109 m²,

- le tout formant un ensemble d'une capacité de 7 classes, avec toutes les annexes nécessaires à un bon fonctionnement (salle informatique, salle de réunion, salle des maîtres, bibliothèque, espaces de rangement, sanitaires redimensionnés...),
- la mise aux normes accessibilité handicapés et la gestion des flux en général a fait l'objet d'une attention particulière,
- le projet comprend également l'extension de 30 m² de la salle de restauration du périscolaire, la rénovation des sanitaires et l'ajout de casiers au niveau des vestiaires.

Avec le soutien des différents cofinanceurs, nous avons pu répondre aux nouvelles normes thermiques et à différents aspects environnementaux, comme par exemple l'infiltration des eaux pluviales que nous avons élargi à l'école maternelle attenante, et une chaufferie commune aux deux écoles.

L'infiltration des eaux pluviales a fait l'objet d'une attention toute particulière avec une solution spécifique, vu les surfaces à absorber sur la parcelle.

Le chantier aura duré 18 mois ; la plupart d'entre vous le savent, bâtir aujourd'hui n'est pas un long fleuve tranquille, il y a les inévitables problèmes de coordination, les délais de livraison de matériaux et autres qu'il faut gérer en temps normal, alors vous pensez en temps de pandémie ! La pandémie qui nous aura accompagné pendant toute la période du chantier.

Nous bénéficions aujourd'hui de matériaux formidables, de plus en plus techniques, mais cela peut être réduit à néant par une mise en œuvre sommaire et aléatoire. Dans ce cas les bureaux de contrôle ne sont malheureusement d'aucune utilité. Le rôle de l'architecte est d'autant plus primordial qu'une relation de confiance à cet échelon est essentielle.



Coupé de ruban par les personnalités officielles, de gauche à droite Florent Klein, Directeur de l'école, Pia Imbs, Présidente de l'EMS, Thibaud Philipps, Conseiller Régional, Catherine Graef-Eckert, Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, Jean Humann, Maire d'Entzheim, Elsa Schalck, Sénatrice du Bas-Rhin, Sébastien Zaegel, Conseiller d'Alsace et Frédérique Meyer, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Bas-Rhin



Discours du Maire, Jean Humann devant une nombreuse assistance

Fabien Schacherer, qui a suivi le chantier pour le cabinet TAND'M, a été très présent et impliqué. Dans ce domaine, mes remerciements vont aussi à Michael Wendling, pilote du chantier. Il a bien dominé son sujet car il a fallu de temps en temps « mettre la pression » et faire preuve de capacité d'anticipation.

Je tiens aussi à citer les acteurs locaux, le personnel communal avec le responsable des services techniques Mario Ceconi, très précis et exigeant sur la qualité et la coordination. Sébastien Laeng, notre Directeur Général des Services, pour les aspects juridiques et la chasse aux subventions, éléments essentiels de tout projet, et son équipe pour le côté administratif, avec Estelle Monpeyssen pour l'exécution financière des marchés publics.

Le coût total de l'opération que nous inaugurons aujourd'hui s'élève à 3,2 millions d'€ TTC. La dérive financière en phase chantier a été raisonnable, avec un montant d'avenants inférieur à 5 % du coût total des marchés de travaux.

Au niveau des subventions, elles représentent à ce jour globalement 766 250 € décomposés comme suit :

- l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2020 pour 443 786 €,
- la Collectivité européenne d'Alsace au titre du fonds de solidarité communale pour 100 000 €,
- la Région Grand Est au titre du soutien aux investissements des communes rurales pour 75 000 €,



Intervention de l'Orchestre à l'école, une belle invitation à la visite



Florent Klein, l'actuel Directeur de l'école élémentaire en compagnie de deux de ses prédécesseurs, Michel Brevers et Charles Serfass

- le dispositif Climaxion pour 55 010 €,
- Electricité de Strasbourg au titre des certificats d'économie d'énergie pour 19 731 €,
- la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin pour l'extension du périscolaire pour 38 397 €,
- l'Eurométropole de Strasbourg pour la déconnexion des eaux pluviales à hauteur de 11 130 €,
- l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, au même titre, pour 23 196 €,
- le montant du FEDER – plan de relance européen, n'est pas encore connu à ce jour.

Les subventions se répartissent sur 9 cofinanceurs, et donc 9 dossiers différents à constituer. Un grand merci à eux pour leur soutien !

A noter le FCTVA sur le coût des travaux qui s'élève à 508 960 €. Dommage que l'Etat ne rembourse pas la totalité de la TVA. Un FCTVA à 20 % voilà une mesure qui contribuerait à la relance de l'investissement public !

Il reste ainsi près de 59 % à charge de la commune qui ont été autofinancés sans compromettre les autres chantiers de moindre ampleur que nous menons en parallèle sur la même période.

Nous pouvons maintenant nous réjouir, avec toute l'équipe enseignante et les parents d'élèves, de disposer d'un outil efficace et moderne pour notre commune. Il vient à point nommé, comme prévu, pour accueillir une 7ème classe élémentaire dont l'ouverture dès septembre 2022 a été décidée en début d'année par l'inspection académique.

Cette ouverture de classe était très attendue. Dans le même temps, la 4ème classe en maternelle a elle aussi été confirmée.

Mais qu'en est-il du projet pôle enfance dont cet équipement constitue une première étape ?

Pour être concret, le projet, pour lequel une mission de programmation est en cours, doit contenir l'augmentation sensible de la capacité du périscolaire, l'amélioration des conditions proposées pour une école maternelle avec un potentiel de 5 classes, la création de nouveaux locaux pour le Relais Petite Enfance ainsi que pour une Maison d'Assistants Maternels pour compléter l'offre petite enfance.

La sécurisation des accès aux différents équipements fera l'objet d'une attention particulière.



Une nouvelle salle de classe, appréciée par les élèves



Des élus très intéressés par les explications lors de la visite

La prochaine étape comprendra donc la construction d'une nouvelle école maternelle, sur le site de l'autre côté de la rue du Tramway, si le Conseil Municipal donne son accord. Les acquisitions foncières ont été confirmées récemment pour permettre un projet où les considérations environnementales seront pleinement prises en compte.

J'espère donc avoir l'occasion de vous réinviter tous avant la fin du mandat pour cette nouvelle inauguration, non sans une certaine anxiété par rapport à l'évolution imprévisible des prix de la construction.

Je vous remercie tous pour votre présence et votre écoute ».



Visite de l'école par les personnalités officielles, les élèves et leurs familles dans une ambiance chaleureuse



Pas toujours évoqué lors de la rénovation de l'école, l'agrandissement de la salle de restauration du Périscolaire offre de nouvelles capacités.



Infiltration principale de l'école et de la cour de récréation – 13/08/2020

La commune d'Entzheim a décidé de procéder à la déconnexion du réseau d'assainissement des eaux pluviales de toiture du groupe scolaire (école élémentaire, périscolaire et partiellement école maternelle). Des ouvrages d'infiltration, structures alvéolaires ultra-légères (SAUL), ont ainsi été enterrés sous les espaces verts, pour un coût prévisionnel de 64 432,00 € HT (77 318,40 € TTC). Cette gestion intégrée des eaux pluviales permet de diminuer la quantité d'eau devant être évacuée par le réseau d'assainissement pluvial, parfois saturé lors des épisodes pluvieux les plus intenses.

AMÉNAGEMENT DU PARVIS ET DU CARREFOUR DE LA MAIRIE

Après la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, constituée des bureaux d'études Linder Paysage et Lollier Ingénierie, les études de conception de l'aménagement ont débuté au printemps. L'objectif est le lancement de la consultation des entreprises cet automne et le démarrage du chantier tout début 2023. A noter que dès la fin de cet été débiteront sur la route de Strasbourg, sur le tronçon de la rue du Parc à la rue Jacques Humann, les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable, qui seront les prémices de l'important chantier de requalification de notre cœur de village.

Pour rappel, le projet intègre le réaménagement de la cour de la mairie, la requalification du carrefour avec la route de Strasbourg et l'extension du parc du lac avec de nouveaux espaces publics qualitatifs et conviviaux. L'ensemble du projet fera l'objet d'une attention particulière concernant la végétalisation avec la conservation d'un maximum d'arbres existants et la plantation de nouveaux sujets. La totalité du périmètre du projet sera également déconnectée du réseau unitaire d'assainissement pluvial : les eaux pluviales seront soit infiltrées soit acheminées vers le lac.



RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE RUE DE GEISPOLSCHEIM

Le nouvel aménagement envisagé a pour objectif principal de sécuriser l'accès à la rue de Geispolsheim pour les principaux usagers en réduisant sensiblement la vitesse de circulation en entrée d'agglomération. Un budget global de 170 000 € TTC est alloué par l'Eurométropole de Strasbourg pour cette opération.

Ce projet, qui vient d'être présenté aux riverains, prévoit la création d'un îlot à l'approche de la rue des Chênes et d'un plateau au niveau des carrefours avec les rues des Jardins et des Tilleuls. Il permettra également la requalification du point d'apport volontaire situé à l'angle de la rue des Jardins et la plantation d'un alignement d'arbres pour renforcer la végétalisation de cette voie. A ce stade, les travaux sont planifiés par l'Eurométropole lors du 1er semestre 2023.

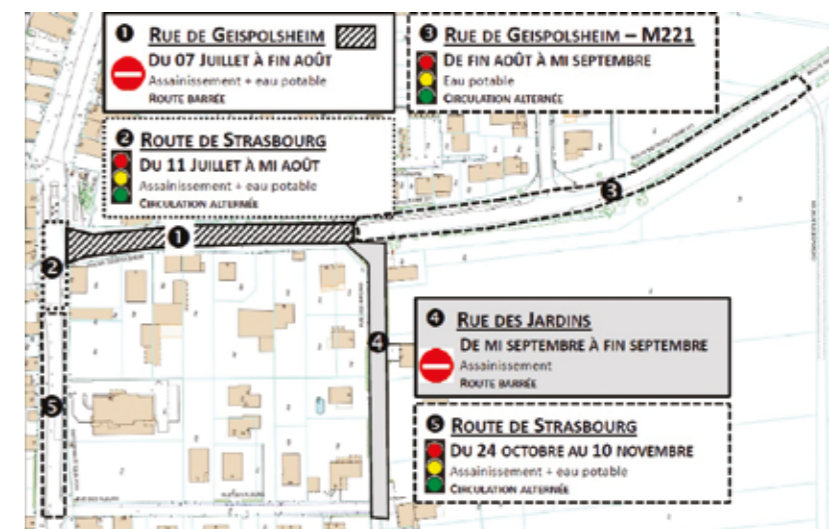


SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les travaux du schéma directeur d'assainissement débutés en 2021 pour lutter contre les inondations dans la commune se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2022.

Ainsi, les services de l'Eurométropole de Strasbourg vont poursuivre à compter du 4 juillet 2022 et jusqu'à fin novembre 2022 le renforcement du réseau d'assainissement avec la rue de Geispolsheim (M221), la route de Strasbourg et la rue des Jardins. Ces travaux seront accompagnés du renouvellement des conduites et des branchements d'eau potable pour optimiser l'ouverture des chaussées.

Pendant la période des travaux, la circulation automobile sera perturbée avec la mise en place de mesures spécifiques au niveau des accès en fonction de l'avancement du chantier. Certaines rues seront ponctuellement mises en impasse avec un maintien des accès piétons pour les riverains. Tout stationnement sera bien entendu interdit dans la zone d'intervention. Des panneaux de stationnement gênant seront placés avant l'entrée en vigueur de l'interdiction.



À noter que l'arrêt « ancienne forge » des lignes de bus n°12 et 42 de la CTS sera supprimé lors des phases de travaux route de Strasbourg. Une information sera réalisée par la CTS aux arrêts concernés.

À compter du 7 juillet et jusqu'au 31 août 2022, la rue de Geispolsheim (M221) sera complètement barrée aux véhicules (sauf riverains dans la mesure du possible) entre la route de Strasbourg et la rue des Jardins.

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE SUR LE PROJET DE RÉSIDENCE SENIORS

Pour identifier au mieux les besoins du futur projet de résidence seniors, un questionnaire intitulé « un logement mieux adapté sans quitter la commune : une résidence seniors dans la cour Saint Denis », élaboré par le bureau d'études Le Compass S.à.r.l, avait été diffusé en décembre 2021 aux habitants.

Au total, 105 réponses ont été réceptionnées. L'enquête couvre ainsi 35 % de la population des seniors de 65 ans et plus de la commune d'Entzheim.



Vue d'ensemble du site d'étude pour la résidence et l'espace naturel à aménager de part et d'autre de la rue Jacques Humann

La commune adresse ses remerciements aux répondants pour la qualité et le nombre de réponses obtenues. L'ensemble des remarques et suggestions vont alimenter nos réflexions sur le sujet en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace. Le cahier des charges élaboré par le programmiste MP Conseil a déjà pris en compte les résultats du questionnaire.

Cette enquête souligne également l'attractivité de notre village : 84 % du groupe des répondants intéressés par la résidence souhaite rester dans la commune. L'intégration de la résidence sur le site de la cour Saint Denis a largement été plébiscitée pour la qualité de l'environnement immédiat.

ET SI NOUS TRANSFORMIONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES ?

Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixée comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010. Outre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Près d'un tiers des déchets du bac bleu sont des déchets alimentaires ! Ils représentent environ 71 kg par habitant et par an. Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés. Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles. Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES. C'EST PARTI !

Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires.

Chaque habitant disposera à terme d'une solution pour trier ses déchets alimentaires. Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord.

Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.

2022

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À ENTZHEIM

la collecte des déchets alimentaires arrive à Entzheim. La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Entzheim se fera par étape après l'été 2022 :

ÉTAPE 1

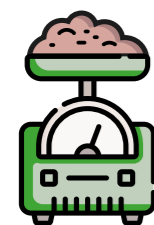
Venez découvrir notre exposition du 6 au 20 septembre 2022 sur la collecte des déchets alimentaires à la mairie d'Entzheim, aux horaires habituels d'ouverture.

Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bioseaux. Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent qu'un 1m² au sol pour une hauteur d'1m30.

ÉTAPE 2

Distribution à chaque foyer d'un bioseau (petite poubelle de 10L adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans votre commune, peu de temps après l'exposition. Les dates des distributions à domicile seront précisées par courrier.

Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte. Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous. La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.



38 TONNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES VALORISÉS EN 1 AN À HOLTZHEIM

HOLTZHEIM : EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

Lors de la phase d'expérimentation menée à Holtzheim 80% des habitants trient leurs déchets alimentaires 95% des habitants sont satisfaits du dispositif en place.

En un an, plus de 38 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisées en engrais naturel et énergie renouvelable.



ET SI JE COMPOSTE ?

Pas question d'abandonner le compostage qui permet de valoriser chez vous certains déchets en un compost utile pour vos plantes. Vous pourrez utiliser votre bioseau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.



Strasbourg.eu eurométropole

RÉDUIRE. RÉUTILISER. RECYCLER.
CHACUN.E PARTICIPE À SA MANIÈRE POUR ATTEINDRE
L'OBJECTIF Z. ZÉRO DÉCHET. ZÉRO GASPI!
objectifZ.strasbourg.eu

« Conditions d'utilisation des visuels : Les visuels envoyés en pièce jointe du mail peuvent exclusivement être utilisés par la commune dans le cadre de la communication sur le projet de collecte des déchets alimentaires menée par l'Eurométropole de Strasbourg. La mention obligatoire à apposer est « illustration Welcome Byzance ».

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 26 mars dernier, de nombreux citoyens ont participé à la première édition du nettoyage de printemps organisé par la commune. Equipés de gilets, sacs poubelle et pinces, ils se sont attelés à nettoyer le village, suite à un certain nombre d'incivilités. La récolte de la matinée, sous un soleil radieux, fut « malheureusement » fructueuse. Un grand merci à toutes et tous pour votre contribution au nettoyage de notre ban communal. Forte de son succès, cette initiative sera reconduite l'année prochaine !



LES ZONES DE NON TRAITEMENT



ZNT derrière la rue des Chênes



ZNT le long des jardins familiaux

L'objectif de la zone de non-traitement (ZNT) est de créer une zone de protection entre les habitations et les zones de culture à proximité en créant un espace tampon libre de tout traitement phytosanitaire.

Dans ce but, la commune a mené une concertation avec les exploitants agricoles afin de définir les conditions de sa réalisation. Lors de ces rencontres avec les agriculteurs du village, les zones concernées ont été recensées. Cette démarche a abouti à la conclusion de conventions d'une durée de 3 ans qui engagent les deux parties.

La commune tient à remercier les agriculteurs pour le volontarisme dont ils ont fait preuve dans la mise en place de cet acte respectueux de l'environnement.

La réalisation concrète de cette mesure sur le terrain va dans le sens du souci permanent que nous devons avoir pour la qualité de vie des habitants.

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis le mois de mars dernier, les 100 appartements de la résidence hôtelière Appart-City située sur notre commune ont été réquisitionnés par la Préfecture afin de créer un accueil pour les réfugiés ukrainiens. La montée en charge a été progressive, à présent 200 personnes sont logées sur place.

L'accueil est géré par l'Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation (ARSEA) soutenue localement par l'Association des œuvres catholiques, la Paroisse protestante et l'association SAMARIE, avec l'appui du Centre Communal d'Action Sociale d'Entzheim.



Culte de Pâques orthodoxe dans l'église d'Entzheim



Mise en place d'une épicerie sociale gérée par les bénévoles



Des réfugiés reconnaissants

Cet élan de solidarité, qui implique de nombreux bénévoles entzheimois, a été essentiel pour garantir une bonne qualité d'accueil. Les partenaires mobilisés ont fait preuve d'une grande maturité et efficacité dans leur action en réponse à des besoins préalablement ciblés. L'aide correspondait ainsi aux attentes des réfugiés avec notamment la création de l'épicerie sociale sur place, la distribution de vêtements et le portage des repas.

Ce soutien s'est par exemple prolongé par l'organisation d'un culte de Pâques orthodoxe et différents événements qui ont permis de se rapprocher les uns des autres.

A noter que certains enfants des familles de réfugiés ont été scolarisés dans la limite des capacités de nos écoles.

La commune remercie les Présidents des différentes associations et leurs équipes qui se sont particulièrement impliqués dans ces actions à mettre à l'honneur de notre commune.

LE MAIRE HONORE SES EMPLOYÉS

Lors de la soirée dédiée au personnel de la commune, le Maire Jean Humann a remis les médailles d'honneur régionales, départementales et communales à trois agents.



Valérie Reibel, ATSEM à l'école maternelle d'Entzheim depuis le 27 avril 1998 s'est vu remettre la médaille d'argent pour 20 années de service.



Sébastien Laeng, Directeur Général des Services, en poste depuis le 25 juillet 2005 s'est vu remettre la médaille d'argent pour 20 années de service.



Daniel Muller, Chef d'atelier travaille au sein du service technique de la commune depuis le 1er novembre 1983. Il s'est vu remettre la médaille d'or pour 35 années de service.

ARRIVÉE ET DÉPART AU SERVICE TECHNIQUE



Après avoir été recruté comme renfort saisonnier en mars 2021, Jean Perose a été nommé adjoint technique stagiaire depuis le 1er janvier 2022. Titulaire de deux CAP dans la production florale et maraîchère et de jardinier-paysagiste, il a connu plusieurs expériences de paysagistes avant de rejoindre l'équipe technique de la commune d'Entzheim.

Il a remplacé Jean-Paul Ritter, parti à la retraite au 1er janvier 2022, qui travaillait au sein du service technique depuis 1996. Jean-Paul Ritter avait intégré la commune après plusieurs expériences professionnelles dans le secteur privé notamment en tant que peintre au sein de l'entreprise familiale tout à ses débuts. Durant toutes ces années de travail au sein de la commune, Jean-Paul a toujours fait preuve de disponibilité dans les différentes missions qui lui ont été confiées tant au niveau de la salubrité publique que de l'entretien des espaces verts et son humeur constante était très appréciée par ses collègues et ses concitoyens.

APP ENTZHEIM PÊCHE À L'ÉTANG - CARTES DE PÊCHE VACANCES



Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10 € la journée. L'achat de carte peut se faire au local des pêcheurs tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h 30 à 12h, ou en contactant Alain Riehl au [0681 04 79 95](tel:0681047995).

FOOTBALL CLUB D'ENTZHEIM



Le Football Club d'Entzheim propose une offre de stage jeunes pour les 5-13 ans, du 16 au 19 août 2022 ouvert à tous, licencié ou non, en demi-pension.

Renseignements au [06 27 45 77 02](tel:0627457702) (Emmanuelle Froeliger) ou entzheim.fc@alsace.lgef.fr - www.fcentzheim.fr

ETC ENTZHEIM OFFRE ESTIVALE DU TENNIS CLUB D'ENTZHEIM



10 € par mois pour accéder aux courts extérieurs + 3 € de licence découverte pour les personnes n'ayant pas été licenciées depuis plus de 5 ans.

HANDBALL

L'équipe seniors masculine du Entzheim Handball sacrée championne d'Alsace et du Bas-Rhin !



Après avoir décroché un premier titre de Champion du Bas-Rhin, l'équipe seniors masculine 1 du Entzheim Handball a joué le samedi 11 juin 2022 contre l'équipe de Dannemarie (Haut-Rhin) et a décroché la victoire 29 à 26. L'équipe a donc également été sacrée championne d'Alsace 2021-2022. Nous adressons toutes nos félicitations aux joueurs et aux encadrants du club pour ce brillant résultat !

ASSOCIATION FITNESS L'ENVOL



Cet été, l'AFEE propose des stages à l'Envol :

1 stage « ATELIERS PILATES »

Du lundi 1er août au vendredi 5 août 2022

2 stages « FITNESS FONCTIONNEL ET PILATES »

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022

Du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022

Contact: Françoise Hug - [06 82 82 30 70](tel:0682823070)

LIONS CLUB STRASBOURG



L'association Lions Club Strasbourg Orangerie (LCSO) propose deux actions en faveur de la jeunesse défavorisée :

- Opération vacances plein air du 4 août au 17 août au Conquet (Finistère).

La colonie est entièrement gratuite pour les familles (100 € sont demandés pour responsabiliser les familles et éviter un désistement de dernière minute). La tranche d'âge concernée est de 7 à 11 ans.

- Séjour franco-allemand à Ehningen (Bade-Wurtemberg) du 21 au 27 août.

Pendant le séjour, tous les frais (logement, repas, animations, loisirs, transport) sont pris en charge par le LCSO. Seul le transport Entzheim - Ehningen est à la charge des parents. Ce séjour concerne les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Contact: Jean-David Pascal
pascaljeandavid@gmail.com - [03 88 68 99 52](tel:0388689952)

MESSTI D'ENTZHEIM



27^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique
« La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 14 AOÛT 2022

de 8 h 00 à 18 h 00

Renseignements et inscriptions :

[07 81 15 22 57](tel:0781152257)

ou concorde_map@yahoo.fr

Restauration et buvette sur place
Soirée tartes flambées à partir de 17h

DÉMÉNAGEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE



En raison du projet d'aménagement du parvis et du carrefour de la mairie, les locaux du Relais Petite Enfance déménageront au courant de l'été au sein des locaux de l'école maternelle, rue du Tramway.

INVITATION À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU MERCREDI 13 JUILLET 2022



A 20h30 Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et des Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

Après le verre de l'Amitié, des lampions seront distribués aux enfants présents avant de rejoindre la salle des fêtes. Toute la population est ensuite invitée au bal populaire en plein air organisé par le Football Club d'Entzheim.

Vers 23 h00 Tir d'un feu d'artifice offert par la commune d'Entzheim (accès du public : côté stade de football).

PLAN CANICULE



Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en mairie via un formulaire d'inscription, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'Université Populaire Sans Frontières propose une nouvelle fois à partir de la rentrée scolaire des cours d'anglais pour enfants dans la salle du Préau (cour de la mairie) ainsi que des cours de sophrologie.

L'UPSF propose également des cours de langue pour adultes (italien, espagnol, anglais) à Geispolsheim.

Renseignements au 0660539276

É.M.M.E.
Ecole Municipale de Musique d'Entzheim

COURS DE DANSE

MODERNE | CONTEMPORAINE

Pour les adultes et pour les enfants à partir de 4 ans

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'ENTZHEIM

OUVERTURE DE COURS DE DANSE | SEPTEMBRE 2022
BÂTIMENT DE L'ENVOL | SALLE DE GYM
CONTACT AU : 06.23.35.63.15 | 06.83.92.07.31
PAR MAIL : MARTIN.LATROMPETTE@GMAIL.COM
OU EN MAIRIE : 55, ROUTE DE STRASBOURG ENTZHEIM

ACCROISSEMENT DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT À LA GARE TER D'ENTZHEIM

La gare TER d'Entzheim, la mieux desservie de l'Eurométropole de Strasbourg (118 services quotidiens fréquentés par 1 000 usagers en moyenne), dispose depuis 2008 d'un parking multimodal de 120 places.

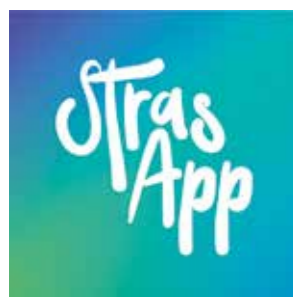
L'offre de stationnement est passé de 120 à 300 places en profitant des parkings P2 et P3 de l'aéroport. Il s'agit d'emplacements non différenciés, accessibles gratuitement à tous les détenteurs d'un titre de transport TER valide, occasionnel ou abonnement.

Le développement du pôle d'échange multimodal (PEM) d'Entzheim vise à accroître l'offre sur cette ligne de 60 % d'ici 2023. Demain, la gare d'Entzheim accueillera 170 services par jour, ce qui correspondra à 5 trains par heure dans les 2 sens de circulation (vers Strasbourg et vers Molsheim) sur toute l'amplitude d'exploitation (2h-21h).

L'extension conséquente du stationnement en gare d'Entzheim a donc été jugée opportune afin de renforcer l'attractivité et d'absorber les futurs usagers du train.



L'APPLICATION MOBILE STRASAPP



L'application StrasApp est destinée à faciliter la vie quotidienne des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg.

StrasApp apporte les services suivants :

- Informations sur les équipements publics

- Horaires du prochain bus ou tramway en temps réel
- Agenda événementiel sur tout le territoire
- Circulation: trafic en temps réel, occupation des parkings, itinéraires cyclables...
- Accès rapide aux numéros d'urgence
- Possibilité de signaler un problème de voirie, un objet perdu, un dépôt sauvage...
- Alertes sur des problèmes majeurs : travaux importants, qualité de l'air, risques d'inondations, dangers, perturbation de la collecte des déchets...

Les signalements de compétence communale qui seront effectués par les habitants via cette application (à télécharger sur <https://strasapp.eu>) seront transmis par mail à l'adresse générique de la mairie d'Entzheim.



UN NOUVEAU SERVICE OFFERT : LE TITRE PAYABLE PAR INTERNET - TIPI

Payez toutes vos factures émises par la mairie, en quelques clics seulement!

En partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, la commune d'Entzheim a mis en place le dispositif dénommé TIPI, qui permet aux usagers de régler les avis des sommes à payer d'un montant inférieur à 10 000 €.

Ce mode de paiement, simple et sécurisé, vient en complément des autres modes déjà existants (numéraire, virement, chèque). Le service est ouvert 7j/7 et 24h/24.

Pour accéder au paiement : www.tipi.budget.gouv.fr

- Se munir de l'avis des sommes à payer reçu par la poste, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent
- Saisissez les renseignements demandés
- Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisir les coordonnées demandées
- Validez, vous recevrez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement
- Votre facture est réglée

ELAGAGE DES ARBRES ET ENTRETIEN DES HAIES



Pour assurer la commodité du passage au droit des trottoirs et des voies communales, il est important que chaque propriétaire assure l'élagage des arbres et l'entretien des haies le long de sa propriété.

En cas de risques avérés pour la sécurité des piétons notamment, la commune rappelle qu'elle peut faire réaliser les travaux d'élagage aux frais des propriétaires négligents.

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h.

D'une façon générale, « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé...* » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

DÉJECTIONS CANINES



Des canisachets mis à disposition par l'Eurométropole peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des distributeurs de canisachets en libre-service ont été mis en place dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Rue Jacques Humann

Mercredi 27 juillet 2022 de 11h à 19h
Mercredi 31 août 2022 de 11h à 19h
Mercredi 28 septembre 2022 de 11h à 19h
Samedi 29 octobre 2022 de 9h à 17h
Lundi 28 novembre 2022 de 11h à 19h

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE VERTE

Rue Jacques Humann

Vendredi 15 juillet 2022 de 14h à 19h
Mercredi 17 août 2022 de 14h à 19h
Mercredi 14 septembre 2022 de 14h à 19h
Vendredi 14 octobre 2022 de 14h à 19h
Mercredi 16 novembre 2022 de 14h à 19h

L'utilisation des déchetteries autres que celles de l'Eurométropole de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

JOURNÉES DE COLLECTE DÉCALÉE

À Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est fixé au lundi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

Les prochaines journées de collecte décalée seront les suivantes :

Mardi 16 août au lieu du lundi 15 août 2022
Mardi 27 décembre au lieu du lundi 26 décembre 2022

SERVICE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants se fait sur rendez-vous, contactez le [03 68 98 51 89](tel:0368985189)

MANIFESTATIONS 2022

(sous réserve du contexte sanitaire)

JUILLET

- 3: Orchestre à l'Ecole: Concert (Escale)
- 8 au 13: Espace Jeunes: « Détours de planches » (Escale)
- 13: Cérémonie de la Fête Nationale
- 17: Le Centenaire Grand Prix ACF
- 21: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 30: Commune: Cinéma plein air

AOUT

- 14: La Concorde: Marché aux puces
- 18: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 22: Association pour le don de sang: Collecte de sang (Escale)
- 28: Tennis Club Entzheim: Journée Doubles surprises

SEPTEMBRE

- 15: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 25: Paroisse protestante: Fête paroissiale (Escale)
- 27: Country Djeis Bodina: Reprise des cours (Escale)

OCTOBRE

- 1: Handball: Soirée (Escale)
- 9: Association Œuvres Catholiques: Fête paroissiale (Escale)
- 20: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 21: Commune: Remise des prix « maisons fleuries » (Escale)
- 22: SAMARIE: Repas festif (Escale)
- 24: Association pour le don de sang: Collecte de sang (Escale)

NOVEMBRE

- 5: La Boule Volante: Soirée tarot (Escale)
- 5-6: A.P.P: Pêche aux brochets (Club house de pêche)
- 11: Cérémonie du 11 novembre
- 17: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 18: La Boule Volante: Assemblée Générale (Escale)
- 19: Ecole municipale de musique: Concert (Escale)
- 27: La Concorde: Concert de Noël (Escale)

DECEMBRE

- 3: Football Club Entzheim: Fête de Noël (Escale)
- 4: La Boule Volante: Fête de Noël (Escale)
- 7 ou 14: Familles et Loisirs: Spectacle Saint Nicolas (Escale)
- 10: Commune: Fête de Noël de nos aînés (Escale)
- 15: Âge d'or: réunion mensuelle (Préau)
- 18: SAMARIE: Concert Gospel Kids (Escale)

Éditeur: Commune d'Entzheim - N° ISSN 2822-714X
Directeur de la Publication: Jean HUMANN
Conception: Commission municipale de l'information

ENTZHEIM EN FÊTE
à l'occasion du Centenaire du Grand Prix de Strasbourg
"Ne ratez pas cet événement exceptionnel"

STRASBOURG
GRAND PRIX AUTOMOBILE
DUPPIGHEIM, ENTZHEIM, BLAESHEIM, INNENHEIM, DUTTLENHEIM
16 & 17 JUILLET 2022
100^{ÈME} ANNIVERSAIRE 1922 - 2022



Ne pas jeter sur la voie publique

organisé par les Amis du Centenaire du Grand Prix ACF 1922 de Strasbourg

Venez participer à l'évènement commémoratif

Le Troisième Souffle présente

ciné plein air! GRATUIT

ROULEZ JEUNESSE!

FESTIVAL ITINÉRANT DANS L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



Animation — Buvette à partir de 19h30
Projection vers 21h45

SAMEDI 30.07.22
ENTZHEIM PARVIS DE L'ESCALE
LES GOONIES

Toutes les infos sur www.cinepleinair.eu

Strasbourg+ @SUDS @MUSEE

Source: BISCHHEIM - Reproduction même partielle interdite